

# Reporting extra-financier: maîtriser l'information extra-comptable

Communiquer sur la Responsabilité Sociétale de l'entreprise (RSE)

11 Octobre 2018 (Lausanne, journée entière)

- Réglementation: obligation de communication de la RSE en Suisse et à l'international;
- Communication: volontaire ou obligatoire mais toujours sincère et pertinente;
- Besoins: parties prenantes et marchés publics
- Rôle de l'auditeur: comment certifier les informations sur la RSE.

Cette journée de séminaire vous permettra de comprendre et d'échanger sur les besoins de communication de votre entreprise par rapport à sa RSE, de comprendre quels sont les attentes des parties prenantes et quels sont les points pertinents à communiquer. Vous aurez un aperçu des différents standards de reporting. Enfin, vous aurez des témoignages d'auditeurs, des exemples pratiques de la mise en place d'un système de reporting ainsi que le point de vue «marchés publics».



**EXPERT  
SUISSE**

Audit  
Fiscalité  
Fiduciaire

## Public visé

Ce séminaire s'adresse autant aux CEO, aux CFO, responsables d'entreprise qui souhaitent communiquer sur leur démarche RSE, aux chargés de durabilité en entreprise qui doivent collecter des données relatives à la responsabilité de leur société et aux auditeurs à qui il est demandé de certifier ces informations.

## Contexte et problématique

Une entreprise qui entreprend une démarche de RSE a l'envie, le devoir ou le besoin de la communiquer à l'externe. Pour ce faire, des standards existent mais il est nécessaire tout d'abord de définir quels sont les attentes des parties prenantes et quelles sont les informations pertinentes à communiquer. Cette démarche peut ensuite être certifiée et c'est là que l'auditeur intervient. Dans les offres de marché publics, des critères de RSE permettent de gagner des points sur la note finale et il est important de savoir quels sont les informations demandées.

## Objectifs

- Comprendre les standards de reporting existants;
- Apprendre quelles sont les réglementations actuelles en matière de reporting;
- Partage des expériences avec des cas pratiques de PME et multinationales;
- Faire partie des entreprises qui entreprennent une démarche RSE et qui la communiquent.

## Thèmes

- Standards de reporting existants
- Marchés publics
- Réglementations nationales et internationales
- Audit des informations liées à la RSE
- Cas pratiques

## Méthode

Ce séminaire se veut très interactif et doit permettre des échanges entre les participants et les intervenants. Des exemples pratiques et des témoignages sont prévus dans la journée et chacun aura une idée, en partant, des démarches à mettre en place dans leur entreprise.

## Responsable du séminaire

**Sara Gnoni**, CEO et fondatrice de The Positive Project, experte-comptable diplômée, conseillère en environnement, certifiée GRI, membre Sustainable Finance Geneva

## Conférencières

**Valérie Bronchi**, Cheffe de projets à l'Unité de développement durable de l'Etat de Vaud, Ingénieure EPFL en environnement, MAS en Ingénierie et management de l'environnement, spécialiste des achats durables.

**Chiara Rinaldi**, senior manager de l'équipe de Climate Change and Sustainability Services d'EY.

**Esther Bares**, Sustainability Reporting Manager chez Philip Morris, précédemment chez Novartis et SGS.

**Marie Blaser**, B Corp Manager chez Loyco, Bachelor HES en Economie d'Entreprise.



Sara Gnoni



Valérie Bronchi



Chiara Rinaldi



Esther Bares



Marie Blaser

### Date

11.10.2018 journée entière

### Lieu

Hôtel de la Paix  
Avenue Benjamin Constant 5  
1003 Lausanne  
[www.hoteldelapaix.net](http://www.hoteldelapaix.net)

### Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre  
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTSuisse

### Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTSuisse.

# Information/Administration

- Non-membre  
 Membre ASAI  
 Collaborateur spécialisé ou expert  
membre individuel d'EXPERTsuisse

Reporting extra-financier:  
maîtriser l'information extra-comptable

- 11 Octobre 2018 (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société

Rue

Complément sur la société

NPA/Ville

Rue

Téléphone privé

NPA/Ville

- Facture à l'adresse privée  
 Facture à l'adresse professionnelle  
 Correspondance à l'adresse privée  
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:  
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59  
ou via notre site internet [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch)

## Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch). En particulier:

### Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

**Délai d'inscription/Annulation:  
Un mois avant la date du séminaire**

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

### Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'inscription: sans frais  
**Annulation** après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-  
**Annulation** une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.